

La sous-location AADL, un business lucratif

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5178 - Mardi 22 septembre 2020 - Prix : 10 DA

197 nouveaux cas et 7 morts en 24 heures

Reflux des contaminations à moins de 200 cas/jour

Page 2

Entreprises impactées par le Covid-19

Les détails du soutien de l'Etat seront déterminés par la LF 2021

Page 16

Ces nuages qui s'amoncellent sur l'Amérique

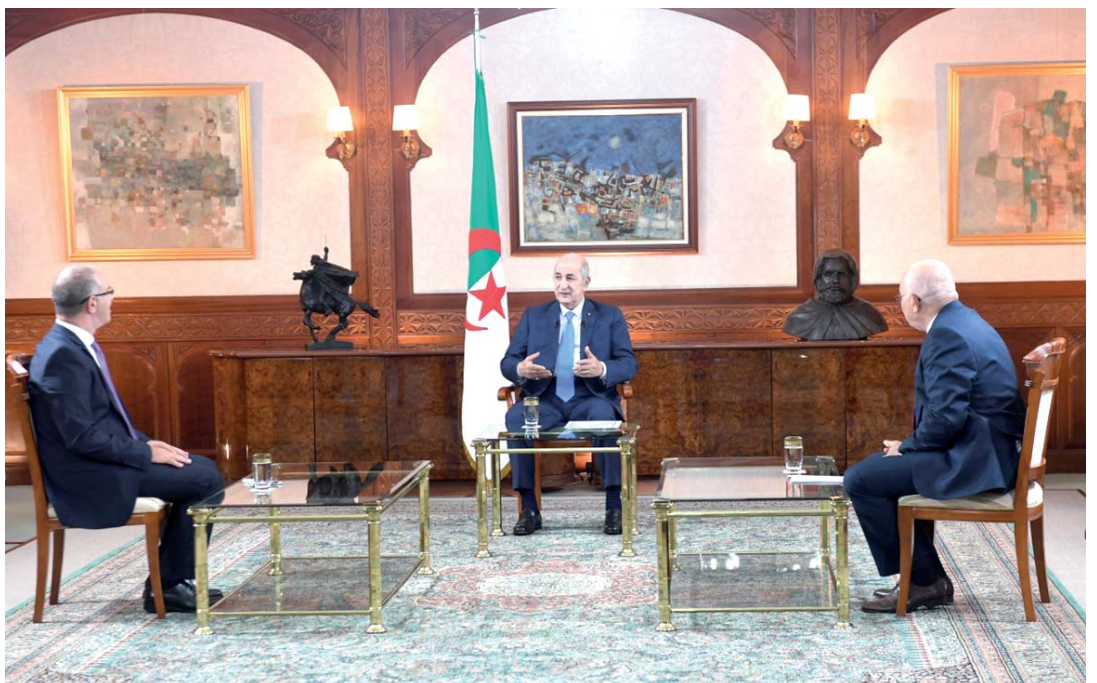
Par Mohamed Habili

Le décès survenu le 18 de ce mois de la doyenne de la Cour suprême américaine, Ruth Bader Ginsburg, une femme réputée et respectée pour ses positions marquées au coin du progrès sur les questions de société les plus névralgiques aux Etats-Unis, loin d'apaiser un climat préélectoral déjà particulièrement chargé ne fait au contraire que l'exacerber davantage. En fait, il eût été difficile d'imaginer un événement plus à même d'augurer du pire pour les Etats-Unis, compte tenu de la polarisation extrême qui y règne et depuis tellement de temps, que la vacance d'un des neuf sièges que compte la Cour suprême, une institution vénérée dans ce pays. En ce sens, le hasard ou la providence, ne pouvait pas faire plus pour amener dès à présent le pacte national américain au bord de la rupture. Dans une conjoncture différente de celle d'aujourd'hui, les candidats à la présidentielle n'auraient pas eu de difficulté à convenir de laisser le soin de trouver un remplaçant au membre de la Cour décédé à celui d'entre eux qui serait prochainement élu. En temps normal, le président en exercice aurait en effet plus craint d'être sanctionné par les électeurs pour profiter de l'occasion qui se présente de nommer un juge de sa famille politique que pour la laisser passer, au risque que ce rare privilège revienne à ses adversaires. En l'occurrence, Donald Trump n'a au contraire guère tardé à faire savoir qu'il nommerait bientôt un remplaçant à RBG, comme disent les Américains non sans affection pour la juge disparue.

Suite en page 3

Législatives anticipées, rentrée scolaire, coupures Internet et affaire Drareni, thèmes abordés face à la presse...

Les clarifications de Abdelmadjid Tebboune



Ph/D. R.

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il serait «intransigeant» par rapport au problème de coupures d'Internet qu'a connues récemment le pays, précisant que «l'Algérie se dirige vers l'économie numérique et ne saurait aller de l'avant sans un débit efficient». [Page 2](#)

Iloula Oumalou (TiziOuzou)

Un comité de village composé et dirigé par des femmes

Page 16



l'icône du malouf

Hamdi Bennani n'est plus

Page 7

Législatives anticipées, rentrée scolaire, coupure Internet et affaire Drareni, thèmes abordés face à la presse ...

Les clarifications de Abdelmadjid Tebboune

■ Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il serait «intransigeant» par rapport au problème de coupures d'Internet qu'a connues récemment le pays, précisant que «l'Algérie se dirige vers l'économie numérique et ne saurait aller de l'avant sans un débit efficient».

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant lors de sa rencontre dimanche soir avec le directeur du quotidien «Le Soir d'Algérie», Nacer Belhadjoudja et le rédacteur en chef d'«El Khabar», Mohamed Baghali, le président de la République a indiqué qu'«il est des problèmes que nous devons contrer, c'est là notre responsabilité. Je savais que la tâche n'était pas facile, mais les problèmes seront résolus progressivement». «Nous avons régressé dans plusieurs domaines et le problème de débit d'Internet est scandaleux», a-t-il martelé, précisant que «le pays qui se dirige vers l'économie numérique, le e-commerce et le e-paiement ne saurait avancer à pas sûrs sans un débit Internet fort et efficient». Il a promis, dans ce cadre, d'être «intransigeant» vis-à-vis de tels phénomènes, appelant à la nécessité de solutionner le problème de coupures d'Internet, notamment au niveau des bureaux de poste et autres structures publiques fréquentées par les citoyens. Par ailleurs, il a annoncé la révision prochaine de la loi sur la Monnaie et le Crédit 90-10 et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale. Il a déclaré que toutes les lois régissant les secteurs économiques doivent être révisées, citant particulièrement la révision de la loi sur la Monnaie et le Crédit. Répondant à une question liée à la dévalua-

tion de la monnaie nationale par rapport aux principales devises étrangères et aux pertes de change qui en résultent pour les opérateurs économiques, il a affirmé qu'il est «inconcevable que l'investisseur perde à cause du change. Il faut chercher des mécanismes pour trouver une solution à la dépréciation de la monnaie». Il a d'ailleurs saisi cette occasion pour annoncer la nomination de Rosthom Fadhli, qui assurait jusqu'à présent le poste de vice-gouverneur de la Banque centrale, en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie.

Le chef de l'Etat annonce des législatives anticipées

Abdelmadjid Tebboune a annoncé des élections législatives anticipées à la suite du référendum sur la nouvelle Constitution prévu le 1^{er} novembre. Selon lui, la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral avait «un premier délai de deux mois et demi» pour soumettre son travail, exprimant son souhait de voir naître de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année. «Je souhaiterais que les citoyens plébiscitent le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au Parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année», a déclaré le président de la République lors de son entrevue avec des responsables de médias nationaux. Pour lui, «l'intérêt suprême du peuple et du pays doit primer, pour le reste, c'est une question d'adaptation». «Sortir avec des institutions élues qui manquent de crédibilité, après tout ce qui a été fait jusqu'à présent, c'est comme si que nous n'avions rien fait», a-t-il soutenu. Evoquant les changements les plus importants que consacrera la nouvelle Constitution soumise à référendum le 1^{er} novembre 2020, le président de la République a affirmé que la représentation sera «réelle à travers cette Constitution qui offrira de larges prérogatives aux élus». L'occasion était pour lui de rappeler les «scandales» mis à nu par les procès en cours, précisant, toutefois, que cette situation «ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de personnes élues de manière régulière, sauf que leurs voix n'étaient pas assez fortes au sein des instances élues face aux corrompus ayant succombé à la tentation de l'argent sale».

La décision d'ouverture des écoles sera prise en concertation avec les spécialistes



Le Président a affirmé qu'il ne prendra pas seul la décision d'ouvrir les écoles, au titre de l'année scolaire 2020-2021, mais en concertation avec le Comité scientifique et les médecins. «Je ne prendrai pas seul la décision d'ouvrir les écoles, et cette décision ne sera pas autoritaire mais prise de concert avec les médecins algériens et le Comité scientifique national qui assumera ses responsabilités», a-t-il indiqué. Dans le même contexte, le président de la République a cité le cas de pays européens «qui ont ouvert les classes et repris les cours, mais qui ont été contraints de refermer les écoles après avoir constaté que les enfants étaient exposés, eux aussi, à la contamination au coronavirus», s'interrogeant par là même «si l'objectif est d'appliquer le programme d'enseignement ou de protéger le citoyen». Concernant la rentrée universitaire, il a indiqué que l'Université aura la «liberté» pour en fixer la date, relevant qu'il «n'y aura pas un jour unifié pour la rentrée universitaire qui se fera en fonction de l'organisation et la finction de chaque établissement».

«La cause palestinienne est sacrée pour le peuple algérien»

Au plan international, le président de la République, a réitéré la position «constante» de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, qui est «sacrée pour nous et pour l'ensemble du peuple algérien», déplorant, dans ce sens, «l'empressement pour la normalisation (avec l'entité sioniste) à laquelle nous ne prendrons jamais part». Pour ce qui est de la Libye, le Président a renouvelé la position de l'Algérie en faveur d'une solution durable, émanant de la légitimité populaire électorale sous l'égide des Nations unies, soulignant que «cette question nous concerne aussi et nous sommes un pays voisin qui partage avec la Libye de longues frontières».

Nous imposerons notre avis et il n'y aura aucune solution sans notre participation». Il a assuré, par ailleurs, que l'Algérie suivait de près la situation au Mali avec lequel elle est en contact permanent, exprimant son souhait de voir «la période de transition réduite au minimum, outre une personnalité civile à la tête de l'Etat pour que nous puissions contribuer au règlement de la crise dans ce pays». A ce propos, il a affirmé que «l'Algérie n'a pas eu de discussions ni de concertations avec aucune partie internationale de l'extérieur concernant cette question», ajoutant que «90 % de la solution malienne est algérienne...». Par ailleurs, M. Tebboune, a souligné que l'Algérie «n'a aucun problème avec le Maroc frère», précisant que la cause du «Sahara occidental est une question de décolonisation exposée au niveau de l'ONU».

Liberté de la presse et affaire Khaled Drareni

Le chef de l'Etat a, enfin, évoqué la liberté de la presse en Algérie, soulignant que cette dernière était libre et qu'aucune restriction ne lui était imposée. Il a cependant précisé que la liberté d'expression avait des «limites» et qu'il existait des lois applicables à tout un chacun. Interrogé au sujet de Khaled Drareni, condamné récemment à deux ans de prison, il a expliqué qu'on «ne pouvait trancher de l'inexistence de la liberté d'expression dans un pays en raison d'une personne impliquée dans

une affaire n'ayant aucune relation avec la presse». Il a révélé, dans ce sens, qu'il n'existe aucun document prouvant la relation de Drareni avec la chaîne de télévision avec laquelle il prétend travailler.

Accord d'association avec l'UE : l'Algérie cherche à «préserver ses intérêts»

L'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procédera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques, a affirmé le Président. Il a déclaré : «Nous ne pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE (...) L'Union européenne étant un partenaire auquel nous nous attachons». Il a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente. Après s'être interrogé sur le véritable taux de respect des accords avec l'UE, il a souligné que cet accord ne repose pas uniquement sur le démantèlement tarifaire qui doit se faire progressivement. «Nous allons revoir le calendrier (démantèlement) et ils (UE) sont d'accord concernant cette révision à laquelle s'attendent des économistes», a-t-il assuré. «Nous sommes en principe des partenaires de l'UE mais pas au détriment de notre économie», a-t-il ajouté.

M. B.

197 nouveaux cas et 7 morts en 24 heures Reflux des contaminations à moins de 200 cas/jour

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre que la journée d'hier (7), portant à 1 679 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 197 cas, soit 6 cas de moins par rapport à hier (203), pour atteindre au total 50 023 cas confirmés.

R. N.

Le Président Tebboune participe à l'AGO de l'ONU par visioconférence

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, participe aujourd'hui par visioconférence à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations unies (ONU), a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participera mardi par visioconférence à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des Nations unies (ONU), où il prononcera une allocution qui définira la position de l'Algérie vis-à-vis des questions régionales et internationales de l'heure, outre la réforme de l'organisation onusienne notamment le Conseil de sécurité pour qu'il soit plus équitable en termes de représentation régionale des continents», a souligné la même source.

R. N.

Assainissement du fichier national du logement

La sous-location AADL, un business lucratif

■ L'instruction donnée avant-hier par le président de la République, lors du Conseil des ministres, sur une révision du fichier national du logement pour l'assainir à nouveau des indus bénéficiaires de logements sociaux, remet sur la table la question récurrente de la sous-location des logements soutenus par l'Etat.

Par Lynda Naili

Si en effet, l'instruction en question vise à sévir sur le «détournement» des logements sociaux, en réalité cette pratique touche toutes les formules d'habitation directement soutenues par l'Etat, à savoir le social, LPA, LSP et l'AADL. Transaction très lucrative quand on sait l'anarchie dans laquelle évolue le marché de la location privée dans le pays, nombreux sont les acquéreurs AADL, et dont la majorité n'a pas d'acte de propriété, ont mis en location leurs appartements, ouvrant ainsi la voie aux courtiers immobiliers de pratiquer des prix de location exorbitants. En effet, force est de constater que les locataires-écran en question sont, pour une bonne partie, des indus bénéficiaires de ces formules subventionnées, dans le sens où ils sont déjà en possession d'un bien immobilier, voire même résidant à l'étranger. Parmi eux figurent même ceux qui font dans la vente du pas de porte, vu qu'ils n'ont aucunement besoin de logement.

Toutefois, le restant d'entre eux a recours à cette pratique pour de nombreuses raisons socio-économiques. Et pour cause, majoritairement salariés moyens, tous évoquent l'affectation des logements loin de leur résidence initiale, ce qui, selon eux, pose «le problème de la scolarisation des enfants et l'éloignement du lieu de travail». Toutefois, souligneront les concernés rencontrés, le véritable problème réside dans le montant du loyer dont les bénéficiaires AADL doivent s'acquitter. «Avec mon salaire de 30 000 DA, j'ai pu postuler et avoir un logement AADL à la Nouvelle ville de Sidi Abdallah. Sauf que, chaque mois, je dois payer 18 000 DA de loyer, 5 000 DA pour les charges d'entretien et les factures de consommation d'eau et d'électricité. Avec ce qui me reste, je suis dans l'incapacité d'offrir une vie décente à ma famille. C'est pourquoi, j'ai été obligé de louer mon appartement et de continuer à vivre chez mes parents», reconnaît Ali. Zohir, dont le pouvoir



Phs. > D. R.

d'achat n'a rien à envier à celui d'Ali, dira recourir à la sous-location pour payer sa «location actuelle» qu'il dit assumer «depuis une dizaine d'années». Ainsi, si chacun de ces locataires fraudeurs a ses propres raisons, tous ne semblent pas réaliser l'ampleur des risques et des griefs juridiques dont ils se sont rendus coupables du fait de sous-louer des logements subventionnés par l'Etat, et passifs de résiliation et d'emprisonnement. Pour eux, c'est «une question de pouvoir d'achat» et de «confort décent».

Face à cette situation, et dans le cadre de la consécration du droit au logement et celui de l'équité sociale, l'Etat, à travers le département de l'Habitat, devra renforcer son action (décidée depuis 2018 déjà) pour sévir contre ce phénomène de sous-location. En juin dernier, à l'APN, Kamel Nasri, ministre de l'Habitat, répondant aux questions des députés, a fait savoir, sans toutefois donner d'échéancier, l'intention de son départe-

ment de procéder à «l'opération de récupération des logements sociaux (AADL, LPP, LPA, LSP) inoccupés durant au moins six mois par leurs véritables locataires», ce qui entraînera, avait-il dit, la résiliation du contrat de location et son affectation à d'autres bénéficiaires. «Les propriétaires (fraudeurs) seront déferés devant la justice», avait-il averti, tout en affirmant que des commissions du ministère de l'Habitat sont actuellement en train d'enquêter sur le terrain en vue de vérifier l'occupation effective du logement par son véritable locataire et de pouvoir ainsi lister et identifier de façon exhaustive tous les logements vacants avant d'engager la procédure de récupération.

Si cette opération est manifestement nécessaire parce que violation de la réglementation il y a eu, néanmoins, il est tout aussi impératif de s'attaquer également à ceux qui se livrent à ce business aussi illégal que lucratif. Il s'agira donc de savoir comment sont accordés les loge-

ments soutenus par l'Etat à des personnes dont les signes d'aisance sont avérés ? Une démarche tout aussi irréfutable, lorsqu'en parallèle à ce constat l'on voit le nombre de rassemblements et de protestations que tiennent quasi régulièrement à travers les wilayas des souscripteurs en attente ou exclus des listes AADL alors que véritablement ils ne disposent d'aucun bien immobilier, souffrent des affres de la location où vivent dans des habitations précaires.

C'est là d'ailleurs l'essence même de l'instruction du chef de l'Etat qui pour «bannir le favoritisme dans la distribution de logements», dans une allocution à l'ouverture de la rencontre walis-gouvernement le 16 février dernier, avait ordonné «l'unification du Fichier national de logement, toutes formules confondues, y compris le logement rural et le promotionnel aidé en vue d'identifier les bénéficiaires et parvenir à une distribution équitable». **L. N.**

LA QUESTION DU JOUR

Ces nuages qui s'amoncellent sur l'Amérique

Suite de la page une

Ce n'est pas le président sortant qu'il faut en premier lieu incriminer, mais la polarisation politique actuelle, aussi vieille du reste que l'est son temps en tant que locataire de la Maison-Blanche. Si au lieu que ce soit lui, c'est son rival, Joe Biden, qui était président, et pourvu que la même polarisation soit à l'œuvre, nul doute que ce dernier ferait exactement la même chose : il s'empresserait d'annoncer qu'il allait trouver un remplaçant à RBG sans devoir pour cela attendre l'issue de la présidentielle. Son camp ne comprendrait pas qu'il agisse autrement. Comme le candidat démocrate n'est pas le chef de la Maison-Blanche mais celui qui aspire à le devenir, il est pour ainsi dire dans son rôle en exigeant que la nomination d'un successeur à RBG soit laissée à celui des deux qui sera élu. Cette revendication serait formulée dans un style moins agressif si le Sénat était contrôlé par son propre camp, car alors il saurait que le nommé serait récusé. Or le Sénat, dont c'est la prérogative en l'espèce de ratifier le juge qui sera désigné, est dominé par les républicains, dont le président s'est dit d'accord avec Trump. Il existe déjà cinq membres conservateurs de la Cour suprême. Tout indique qu'il y en aura bientôt un sixième, dont Trump a d'ailleurs annoncé qu'il sera une femme. Au jour d'aujourd'hui, il ne sera pas de trop, bien que la majorité soit déjà acquise aux républicains. C'est que le risque s'affirme de jour en jour que les urnes ne trancheront pas le débat en cours, que cette tâche de départager les candidats incombera vraisemblablement à la Cour suprême. Ce qui était une vague possibilité avant le décès de RBG se présente avec plus de précision depuis. God bless America.

M. H.

Ce que dit la loi sur la sous-location AADL

Décret exécutif n°01-105 du 23 Avril 2001

- Article 9 : Le locataire - acquéreur s'interdit toute transaction sur le logement objet du présent contrat location - vente, pendant une période de dix (10) années à compter de la date de l'établissement dudit contrat. Cette interdiction reste valable même dans le cas où le paiement s'effectue par anticipation tel que prévue par l'article 7 ci-

dessus.
- Article 11 : Le transfert de propriété du logement objet du présent contrat de location - vente s'effectue au terme du paiement par le locataire - acquéreur de la totalité du prix de vente. Le transfert de propriété est consacré par devant notaire par acte authentique et enregistré conformément à la législation

en vigueur auprès de l'administration concernée.

- Article 12 : Une fois le transfert de propriété effectué conformément à l'article 11 ci-dessus et aux dispositions législatives et réglementaires prévues en la matière, le locataire - acquéreur jouit pleinement des attributs de la propriété.

- Article 13 : Un droit de pré-

emption peut-être exercé par l'Etat en cas de cession de ce bien immobilier par l'acquéreur.

- Article 18 : La résiliation du contrat de location - vente, aux torts exclusifs du locataire - acquéreur, entraîne l'exclusion de ce dernier, du logement. L'organisme procède, après récupération du logement, au remboursement de l'apport initial

versé par le locataire - acquéreur après déduction à la source, des mensualités non payées, des frais de réparations et de dégradations éventuelles causées au logement, des frais de gestion technique et administrative engagés par le promoteur au titre de la copropriété ainsi que l'ensemble des frais de justice s'il y a lieu.

Affaires religieuses

Abderrazak Sebkak installé à la tête de l'Office du pèlerinage et de la omra

■ Le nouveau directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Abderrezak Sebkak, a été installé dimanche, au siège du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans ses fonctions en remplacement de Youcef Azzouza.

Par Halim N.

Acette occasion, le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmahdi, a indiqué que cette installation s'inscrivait dans le cadre de la promotion des performances de l'Office, mettant en avant «la compétence et l'expérience scientifique» du nouveau DG.

Par ailleurs, M. Belmahdi a adressé ses remerciements à M. Azzouza eu égard «aux efforts qu'il a déployés pour moderniser l'ONPO, notamment avec le lancement de la plateforme électronique».

Pour sa part, M. Sebkak a présenté sa gratitude aux pouvoirs publics pour la confiance placée en sa personne, s'engageant par la même à s'employer à «optimiser le rendement et à encourager le travail institutionnel en vue d'offrir aux pèlerins une meilleure prestation de service».

A noter que M. Sebkak avait occupé le poste de directeur de la Coopération au ministère des Affaires religieuses, et cadre au sein de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC).

H. N.



Ph/D. R.

Concours national de la meilleure huile d'olive vierge extra Djelfa : une médaille d'argent pour «Khetala»

LA MARQUE de fabrication «Khetala», sise dans la ville de Messaâd, du sud de Djelfa, s'est adjugée la médaille d'argent du concours national de la meilleure huile d'olive vierge extra, démontrant le rôle prépondérant de la filière oléicole dans la wilaya, a-t-on appris auprès du directeur local des services agricoles, Ali Bendjoudi. «L'obtention d'une médaille d'argent à ce concours dont les résultats ont été annoncés dernièrement, est un soutien aux efforts consentis en vue du développement de la filière, actuellement en plein essor», a indiqué à l'APS M. Bendjoudi. Il a cité pour preuve l'extension des surfaces oléicoles dans la wilaya, accompagnée par une hausse de la production et de sa qualité. M. Bendjoudi a, par là même, loué les efforts consentis par les responsables en charge de cette filière agricole, qui ont «réussi à apporter un plus à la carte agricole de cette wilaya, réputée pour sa vocation pastorale». «Ils ont contribué à sa promotion (Djelfa) à des rangs honorables à l'échelle nationale, dans différentes filières, dont l'olive, les viandes rouges et blanches, l'oignon, les abricots, la grenadine, et les amandes», s'est-il félicité.

A cela s'ajoute, le renforcement de la filière avec un Conseil interprofessionnel local, dont le rôle est avéré, a-t-il dit, en «matière d'organisation et structuration des producteurs locaux». Le verger oléicole de la wilaya est actuellement estimé à 11 000 ha contre pas plus de 150 ha en 2000. «Un indice démontrant une orientation manifeste des agricultures de Djelfa vers cette filière», a assuré M. Bendjoudi. A noter que cette médaille d'argent a été obtenue dans le cadre du concours national «Djaffar Aloum» de la meilleure huile d'olive vierge extra, organisé par le Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (Cnifo). Quelque 22 concurrents de 15 wilayas du pays ont pris part à cette compétition, encadrée par des goûteurs de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne.

Lyes C.

Mali Boukadoum tient à Bamako une réunion de concertation avec les acteurs internationaux

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu, dimanche à Bamako, une réunion de concertation avec les chefs de la mission de l'ONU et de la mission de l'Union africaine au Mali, ainsi qu'avec les représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de l'Union européenne et des cinq membres permanents du Conseil de sécurité onusien, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Selon le communiqué, la réunion a regroupé, notamment, le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), Salah Ennadif, le chef de la mission de l'UA pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, le représentant de la Cédéao, le représentant de l'UE ainsi que les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

«Cette réunion a permis au ministre des Affaires étrangères d'exposer la position algérienne quant à la situation prévalant actuellement au Mali, notamment la nécessité de

préserver la stabilité de ce pays frère et voisin à travers une transition calme et apaisée qui permettra le retour à l'ordre constitutionnel et qui pourra s'élever aux attentes du peuple malien», souligne la même source. M. Boukadoum «a mis en exergue l'intérêt tout particulier que porte l'Algérie, au plus haut niveau, à la stabilité et à la sécurité du Mali, d'où sa position claire de tout entreprendre afin que ce pays frère et voisin puisse traverser cette période difficile dans des conditions appropriées», ajoute le communiqué.

Il a également «mis un accent particulier sur l'impor-

tance de privilégier une approche d'accompagnement du Mali afin d'épargner au peuple malien frère davantage de souffrances», d'après la même source.

De leur côté, les participants «ont exprimé leur appréciation à l'Algérie pour son engagement effectif auprès du Mali et son rôle stabilisateur dans la région». Ils ont accueilli favorablement «cet engagement indéfectible dont témoigne cette deuxième visite du ministre des Affaires étrangères au Mali en l'espace de trois semaines», conclut le communiqué.

Ali M.

Langue arabe

Signature aujourd'hui d'une convention entre l'ANVREDET et le CRSTDLA

Une convention de partenariat entre l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) et le Centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la langue arabe (Crstdla) sera signé aujourd'hui à Alger, indique hier l'Anvredet dans un communiqué.

La convention, qui sera signée par la directrice générale de l'Anvredet, Nedjoua Demmouche Mounsi, et le directeur du Crstdla, Mourad Abbas, porte essentiellement sur «la valorisation des résultats de recherche et du développement technologique, l'accompagnement et le soutien via l'étude, la création de start-up, le conseil et l'expertise et la formation», précise la même source.

A travers cette convention, les deux parties établiront «une collaboration scientifique et technique dans les domaines d'intérêt commun relevant de leurs compétences respectives». Les axes importants de la coopération se déclinent notamment par l'échange d'expertise, l'intégration des experts du Crstdla dans les comités d'éva-

luation de l'Anvredet pour l'évaluation des projets, la mise en place d'un réseau de veille technologique, la formation, l'étude en commun des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création de start-up et la mise en commun des moyens pour l'organisation d'événements se rapportant aux métiers des deux parties.

Cette convention de partenariat implique la réalisation d'actions conjointes et concertées dans les domaines de la recherche et du développement, souligne la même source.

Il s'agit notamment de l'organisation de réunions autour des thématiques en relation avec les domaines d'activités des deux établissements, la mise en œuvre de programmes de formation, l'étude, en commun, des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création d'entreprises et l'accompagnement des ingénieurs et chercheurs pour la concrétisation de leurs projets d'innovation.

Dans le cadre de cette convention, «l'Anvredet s'engage à mettre l'incubateur

de l'Agence à la disposition des chercheurs et des ingénieurs du Crstdla afin de développer des thèmes de recherche et d'étude dans le processus d'incubation des projets en matière d'étude du projet, d'élaboration du business plan, la valorisation, l'entrepreneuriat et l'innovation».

Elle s'engage aussi à organiser des formations sur la propriété intellectuelle et l'accompagnement, l'intégration des chercheurs et les ingénieurs porteurs de projets innovants et créatifs dans les différents événements organisés par l'Agence.

L'Anvredet doit aussi organiser des séminaires et conférences techniques destinés à traiter un thème de travail ou de recherche d'intérêt commun, répondre à toute demande d'information nécessaire à la réalisation des actions faisant l'objet de la présente convention.

Il sera aussi question de la prise en charge et l'animation des «Challenges Days», des «Start-up Week-end» ou des «Marathon Days», dans le but de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes auprès des étudiants.

Hamid N.

Foire agricole du 23 au 27 septembre à Alger

Une occasion pour écouler les méventes

■ La première édition de la Foire nationale des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui se déroulera du 23 au 27 septembre en cours à Alger, permettra de commercialiser les produits agricoles et agroalimentaires ayant connu des méventes durant la crise sanitaire du Covid 19, a indiqué, à Alger, le représentant de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Ouali Belkacem.

Par Lylia K.

«Cet événement qui se déroulera au Palais des expositions des Pins Maritimes, s'inscrit dans le cadre de la relance économique et constitue une occasion pour exposer et écouler les différents produits agricoles ayant connu des méventes, particulièrement en cette période de crise sanitaire qui a duré plus de six mois», a expliqué M. Ouali, lors d'une

conférence de presse tenue au siège de la société Algérienne des foires et exportations (Safex). Il a souligné, à ce titre, que la fermeture des hôtels, des restaurants, des réfectoires et des cantines, imposée par le confinement sanitaire depuis mars, a «lourdement impacté l'activité commerciale des produits agricoles», citant notamment l'huile d'olive, le miel et certains légumes ainsi que les viandes et les poissons. Le représentant de la CNA, qui est également président de la Chambre d'agriculture d'Alger, a affirmé, par ailleurs, que les agriculteurs

qui travaillent d'arrache-pied, même en périodes de crise, s'attendent, en contrepartie, à un programme sérieux pour le développement de l'industrie de transformation, à des infrastructures de stockage adéquates et un plan de travail clair pour la promotion des exportations, notamment avec la production abondante qui marque les saisons agricoles de ces dernières années. Pour sa part, le secrétaire général de la CNA, Kouider Bouhoua, a annoncé l'organisation, très prochainement, des journées d'étude entre les agriculteurs, les exportateurs et les opérateurs pour développer le système de «l'agriculture de convention». Il a expliqué qu'au cours de ces journées, la CNA coordonnera entre les producteurs agricoles, les industriels et les exportateurs afin d'accélérer ce système qui consiste à définir au préalable les variétés des pro-

duits destinés à la consommation, ceux destinés à la transformation et les produits qui seront exportés. «Cette feuille de route adoptée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, fera de l'agriculteur un acteur incontournable dans la diversification de l'économie nationale, tout en lui évitant de travailler à perte», a-t-il fait valoir. Pas moins de 150 exposants représentant 24 wilayas sont attendus à cette foire, qui sera organisée sur une superficie de 4 000 mètres carrés, avec en prévision 5 000 visiteurs, a indiqué le représentant de la CNA. L'espace exposition rassemblera les PME, les cultivateurs et les entreprises algériennes des secteurs de l'Agriculture et de l'agroalimentaire qui proposeront aux visiteurs des produits bruts et autres transformés à des prix abordables, a-t-il indiqué.

Parmi ces produits, il a cité, entre autres, les fruits et légumes secs et frais, les boissons (jus et eaux minérales), les produits carnés (viandes rouges, volailles, lapins, préparations culinaires et conserves), laits et produits laitiers, produits de la mer (poissons, fruits de mer, surgelés ou en conserve) ainsi que les produits du terroir (huile d'olive, céréales, caroube...) et les produits sucrés (miel, confiseries...). De son côté, le directeur des foires à l'étranger auprès de la Safex, Ali Ferah, s'est attardé sur le dispositif de prévention contre le Covid-19 qui sera mis en place par la Safex au cours de cet événement afin d'éviter tout risque de contamination. «Nous nous sommes confirmés au protocole sanitaire de l'Union internationale des expositions dont la Safex est membre», a-t-il affirmé. Il a détaillé les mesures de prévention qui portent notamment

sur l'affichage des gestes barrières à l'intérieur du site de la Safex et l'élaboration d'un guide sanitaire qui sera mis à la disposition des exposants sur le respect des gestes barrières ainsi que la manipulation des produits qui devrait être conforme aux normes de la sécurité sanitaire. Le dispositif sanitaire porte, en outre, sur le nettoyage et la désinfection des stands et pavillons, l'organisation des espaces d'exposition et la gestion des flux de circulation des visiteurs. L'exposition sera ouverte au grand public, après la cérémonie d'ouverture officielle, durant les cinq jours, de 10h à 18h, incluant les initiateurs de cet événement économique et commercial, en invitant les citoyens de «bien vouloir respecter les mesures préventives afin de préserver la santé publique et garantir la réussite de cet événement phare».

Lylia K.

PHD.R.



Monnaies L'euro baisse face au dollar

L'EURO BAISSAIT hier face au dollar, après avoir évolué en hausse durant la séance asiatique, pénalisé principalement par l'aversion pour le risque. Dans la matinée, l'euro perdait 0,36 % face au billet vert, à 1,1798 dollar. «La diminution de l'appétit pour le risque et la baisse des Bourses mondiales en début de semaine font baisser l'euro face au dollar», expliquent les analystes, tandis que la monnaie unique a brusquement décliné en début de séance européenne. Le dollar est généralement considéré comme une valeur refuge et a donc tendance à s'apprécier lorsque l'incertitude politique ou économique prédomine. Hier, les investisseurs pouvaient suivre trois discours de responsables de la Réserve fédérale américaine, dont un de Jerome Powell, le président de l'institution, qui sera également auditionné par les parlementaires mardi et mercredi. Ces interventions seront «probablement le principal événement pour le marché des changes en cette journée calme sur le plan des indicateurs économiques», a estimé Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group. Par ailleurs, avec le décès vendredi de la juge progressiste à la Cour suprême, Ruth Bader Ginsburg, la présidentielle américaine a pris un nouveau tournant, et «les tensions devraient s'exacerber», a noté Derek Halpenny, analyste pour MUFG. Donald Trump a fait part de son intention de nommer une remplaçante avant la présidentielle de novembre, ce à quoi le candidat démocrate Joe Biden a répondu en accusant le président d'exercer le pouvoir de manière «brutale». Si cet événement ne semble pas avoir eu d'effet direct sur le marché des changes, la présidentielle américaine est un facteur important et tout changement de dynamique est particulièrement scruté par le marché.

R. E.

Pétrole

Le marché orienté à la baisse, plombé par la reprise des exportations en Libye

Les prix du pétrole commencent la semaine en baisse hier, le retour annoncé sur le marché du pétrole libyen étant vu d'un mauvais œil par les investisseurs dans un environnement où l'offre est déjà excédentaire. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait le matin 42,43 dollars à Londres, en baisse de 1,67 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 1,90 % à 40,33 dollars. Selon les analystes, les prix du pétrole sont en recul suite à la levée par la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) de la situation de force

majeure sur les sites «sûrs» du pays. La NOC a en effet annoncé samedi la reprise de la production et des exportations de pétrole en Libye sur les sites qu'elle a qualifié de «sûrs». Les exportations pourraient connaître un redémarrage immédiat, d'un point de vue logistique, soulignent les spécialistes du marché, «car les stocks de brut de la NOC sont élevés». Mais au-delà du déstockage, l'augmentation de la production devrait prendre du temps car certains champs – dont le plus grand de Libye – restent sous le contrôle des forces du Khalifa Haftar. Toutefois, cette reprise intervient alors que

les marchés pétroliers sont «inondés» d'or noir et que les perspectives de consommation sont encore «faibles», expliquent les analystes ajoutant que la menace d'un retour des confinements à grande échelle au Royaume-Uni et plus largement en Europe, à cause du Covid-19, ne fait qu'ajouter à la morosité ambiante. Le Royaume-Uni fait face à une «deuxième vague» de nouveau coronavirus, a prévenu le Premier ministre Boris Johnson, son gouvernement n'écartant pas de recourir à un nouveau confinement général pour toute l'Angleterre comme «dernière ligne de défense».

Sérine N.

Ecoles des cadets de la Nation de Blida, Oran et Sétif

Ouverture des concours d'admission des filles du cycle secondaire

■ Les Ecoles des cadets de la Nation du cycle secondaire de Blida, Oran et Sétif ont ouvert avant-hier les concours d'admission des filles, et ce, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2020/2021, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Maïssa B.

A ce titre, soulignant que la période des concours s'étalera jusqu'à aujourd'hui, pour le recrutement des garçons, le MDN a précisé qu'il se fera «par voie directe depuis les sept Ecoles des cadets de la Nation du cycle moyen». «De même, des visites sont quotidiennement organisées au niveau de toutes les Ecoles, au profit des parents d'élèves, afin de leur permettre de s'enquérir des conditions de formation et de vie des futurs Cadets», a ajouté la même source. Le MDN a signalé que pour cette année, «la sélection des candidats se fera sur la base des moyennes de leur cursus, outre un examen médical, une expertise psychotechnique et une évaluation sportive», ajoutant qu'à cet effet, «tous les moyens et les équipements nécessaires ont été mis à disposition afin de respecter les consignes sanitaires et préventives relatives à la propagation du coronavirus Covid-19, notamment la distanciation physique et le port du masque».

Ecole des cadets de la Nation de Blida, plus de 180 candidates inscrites au concours d'accès

Plus de 180 candidates de différentes wilayas ont été inscrites au concours d'accès à l'Ecole des cadets de la Nation «Chahid Zemit-Hamoud» de la Première Région militaire de Blida, a indiqué le chef du bureau de communication, d'in-

formation et d'orientation de l'école, le capitaine Yaha Yazid. «Quelque 184 candidates dont la moyenne est égale ou dépasse les 17,60/20, ont été convoquées pour prendre part à ce concours, qui leur permettra d'accéder à l'une des 60 places pédagogiques en lice pour cette année scolaire 2020/2021», a indiqué le capitaine Yaha, en marge de l'ouverture de ce concours de trois jours. Il a souligné la limitation des épreuves du concours de cette année, «à titre exceptionnel, et en raison de la conjoncture sanitaire traversée par le pays, aux examens médicaux et psychotechnique, outre le test d'aptitude physique». Il a, à cet effet, signalé l'annulation cette année des tests écrits dans les matières principales. Ils seront remplacés par la prise en considération de la moyenne annuelle



obtenue par le candidat durant l'année scolaire, a-t-il fait savoir. «Nous avons mobilisé tout les moyens préventifs nécessaires pour le bon déroulement de ce concours, qui intervient dans un

contexte sanitaire exceptionnel», a assuré, pour sa part, le directeur de l'école, le colonel Messaoud Touil. Il a signalé la mise en place de toutes les mesures préventives pour éviter

toute contamination par le Covid-19, dont le respect de la distanciation physique, le port de la bavette et l'usage de gel hydro-alcoolique.

M. B.

Baisse du nombre de cas de Covid-19 à Aïn Témouchent

Un seul hôpital retenu pour la prise en charge des malades

La Direction de la santé et de la population d'Aïn Témouchent a gardé seulement l'Établissement public hospitalier «Frères Bouchrit», dans la commune d'El Amria, en tant que structure de référence au niveau de la wilaya, pour accueillir les malades du Covid-19, après une baisse observée du nombre de cas, a indiqué le directeur du secteur, Djelloul Ouis.

Il a été décidé de ne préserver que cet établissement pour traiter les malades du coronavirus après que la prise en charge des malades se faisait également au niveau des deux établissements hospitaliers «Ahmed-Medeghri» à Aïn Témouchent et «Sidi Ayed» dans la commune de Hammam Bouhadjar,

en raison de la baisse considérable du nombre de cas atteints de Covid-19, a indiqué le responsable. L'Établissement public hospitalier «Frères Bouchrit» d'El Amria a été réservé pour accueillir les malades de Covid-19, depuis l'enregistrement du premier cas, dans la wilaya. Cet établissement est doté d'une capacité de 102 lits dont 12 consacrés à la réanimation. La décision de se passer des hôpitaux «Ahmed-Medeghri» d'Aïn Témouchent et de «Sidi Ayed» à Hammam Bouhadjar a été prise sur la base d'enquêtes effectuées par les services d'épidémiologie et de médecine préventive, qui ont enregistré une baisse «palpable» du nombre de cas atteints dans la wilaya.

Toutefois, les hôpitaux demeurent toujours en alerte dans le cas où il sera enregistré une hausse du nombre de cas atteints de coronavirus, comme l'a fait savoir M. Ouis. Cette mesure permet l'activation du reste des services hospitaliers au niveau des hôpitaux «Ahmed-Medeghri» et «Sidi Ayed», à l'exemple des blocs opératoires de chirurgie générale et du service épidémiologique, selon le directeur de la santé et de la population d'Aïn Témouchent. Le nombre de cas atteints de Covid-19, qui suivent le traitement actuellement au niveau de l'Établissement hospitalier de la commune d'El Amria, est de 18, a-t-on relevé de même source.

Wahiba H.

Pour une meilleure politique de communication

Vers une plateforme numérique du mouvement associatif national

Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a annoncé, avant-hier à Mascara, une stratégie sera élaborée prochainement à l'effet d'organiser le travail du mouvement associatif en Algérie. Lors d'une rencontre à Mascara ayant réuni les acteurs du mouvement associatif local, M. Berramdane a souligné que «les rencontres organisées avec les acteurs du mouvement associatif au niveau des wilayas se poursuivront jusqu'au 18 octobre prochain, pour discuter, ensuite, de toutes les propositions et, sur cette base, il sera procédé à l'élaboration d'une stratégie et une vision sur la manière d'organiser le travail associatif en Algérie», rappelant que des rencontres ont été organisées au niveau de 20 wilayas de différentes régions du pays.

D'autre part, il a fait savoir que l'équipe de travail technique chargée de mettre en place la plateforme numérique du mouvement associatif national au niveau de la Présidence de la République poursuit son travail dans le but de la mettre en place avant la fin de l'année en cours, affirmant que cette plateforme contribuera aux efforts de dé-

veloppement du rôle de la société civile et du mouvement associatif algérien à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Nazih Berramdane a fait remarquer, dans ses réponses aux interventions des représentants de la société civile de Mascara, que l'édification de l'Algérie nouvelle à laquelle a appelé le président de la

République, connaît actuellement ses premiers jalons et nécessite de la patience, de la persévérance et la participation de tous, à l'instar des acteurs de la société civile. «La politique de communication entre l'Etat et les représentants de la société civile, initiée au niveau des wilayas, sera élargie et continuera à tous les niveaux, notamment à travers

l'explication des mécanismes juridiques, administratifs et organisationnels, dont l'Observatoire national du mouvement associatif, comme stipulé dans le document du projet de révision de la Constitution, qui sera proposé au référendum populaire le 1^{er} novembre prochain», a-t-il déclaré.

Lylia K.

-Reprise des activités pédagogiques en présentiel à l'Université de Annaba-

Plus de 12 000 étudiants concernés

Pas moins de 12 000 étudiants inscrits en première année Master et en troisième année Licence dans différentes filières et spécialités ont repris avant-hier les activités pédagogiques en présentiel à l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, conformément au protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la propagation du Covid-19, a fait savoir le recteur de ladite université, Mohamed Manaâ. Il a indiqué que cette première étape des activités pédagogiques en

présentiel devra préparer 6 417 étudiants inscrits en Licence et 6 267 autres inscrits en Master aux examens programmés dans trois semaines. En plus de la mise à disposition de solutions hydro-alcooliques, le port obligatoire du masque et le respect de la distanciation physique, le protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la propagation du Covid 19 impose de réduire le nombre maximal d'étudiants en classes et en salles de travaux pratiques à 25, a-t-il ajouté. Le même

responsable a également fait savoir que 48 bus ont été mobilisés pour faciliter le retour des étudiants issus de neuf wilayas de l'Est du pays parmi lesquelles Tébessa, Oum El Bouaghi, Sétif et Batna, vers les pôles universitaires d'El Bouni, Sidi Achour, Annaba et Sidi Amar. Ce protocole a aussi prévu la stérilisation des résidences universitaires et d'en limiter le nombre d'occupants à une seule personne par chambre, a-t-il conclu.

Imène N.

Icône du malouf

Hamdi Bennani n'est plus

■ L'icône de la musique malouf, le chanteur et musicien Hamdi Bennani, est décédé lundi à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

Par Adéla S.

Surnommé l'ange blanc en référence à son violon blanc qu'il n'a jamais quitté, Hamdi Bennani, Mohamed Cherif Bennani de son vrai nom, est né à Annaba en 1943 dans une famille de musiciens qui l'a initié

à la musique andalouse et à l'école du malouf. Dans son enfance, il était entouré de son oncle Mhammed El Kord et de son grand-père Mustapha, musiciens et maîtres du malouf.

Après avoir été primé dans un concours de chant, c'est au théâtre de Annaba qu'il se fait connaître en 1963 avant sa pre-



mière apparition à la télévision trois ans plus tard. Connue pour avoir révolutionné ce genre musical en introduisant des instruments nouveaux et des

influences d'autres musiques, Hamdi Bennani a chanté dans de nombreuses villes du monde où il a représenté avec une grande élégance la culture et la musique

algériennes. En 2017 il avait reçu la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de «Ahid», à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste. A. S.

Le Président Tebboune présente ses condoléances à la famille du défunt

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille du chanteur et musicien Hamdi Bennani, décédé lundi à l'âge de 77 ans à l'hôpital Ibn Sina à Annaba. "J'ai appris avec une profonde tristesse et affliction la nouvelle du décès de l'ami et grand artiste Hamdi Bennani. Avec sa disparition, la scène artistique perd un homme engagé qui a su gagner le respect du public avec son art, tout au long de son parcours artistique, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur", a écrit le Président Tebboune sur son compte officiel Twitter. "En cette douloureuse épreuve, je tiens à exprimer mes sincères condoléances et ma profonde compassion à sa famille et à tous ses fans. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté M. Tebboune.

R. C.

Oum El Bouaghi Le wali se penche sur l'état de santé du chanteur chaoui Djamel Sabri

Le wali d'Oum El Bouaghi, Zineddine Tibourtine, a reçu dimanche, au siège de son cabinet, le chanteur chaoui Djamel Sabri, surnommé «Joe», et promis de se pencher sur son état de santé, ont rapporté les services de la wilaya. Le chef de l'exécutif local a rendu visite ces derniers jours à l'artiste Djamel Sabri à son domicile, à Oum El Bouaghi, afin de s'enquérir de son état de santé, ont-ils indiqué, à ce propos, à l'APS. Le chanteur, qui a confié au wali attendre le retour de son médecin de l'étranger pour commencer le traitement, souffre d'une maladie des yeux, a-t-on précisé. Célèbre interprète des chansons chaouis «Bachtoula» et

«Amghar», Djamel Sabri qui s'est absenté de la scène artistique ces dernières années, reste l'un des chanteurs les plus connus pour avoir conjugué des chansons berbères à un timbre musical moderne. Pour rappel, le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a récemment exprimé sa solidarité avec le chanteur Djamel Sabri, souhaitant le voir retrouver ses fans plus fort qu'auparavant, à travers un post sur sa page officielle Facebook disant : «Nous sommes avec vous et à vos côtés aigle des Aurès jusqu'à ce que vous reveniez à votre art et à votre public, plus fort que toutes les maladies. Que Dieu vous protège». Amel N.

Aïn Defla

Le théâtre régional de Khémis Miliana réceptionné «avant la fin de l'année»

Le théâtre régional de Khémis Miliana (Aïn Defla), dont les travaux de réalisation approchent à leur terme, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la culture. «Le théâtre régional de Khémis Miliana, dont les travaux de réalisation ont été lancés il y a trois ans, sera réceptionné bientôt, c'est-à-dire avant la fin de l'année en cours», a précisé à l'APS Hasnaoui Mahmoud, faisant état d'un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 95 %.

S'étalant sur près de 4 000 m², cette structure culturelle de 500 places, comptant cinq étages, a été érigée selon les normes culturelles inhérentes aux théâtres, a-t-on souligné, notant que la

salle de spectacle a été conçue à l'image des salles d'opéra avec notamment la mise en place de deux balcons. Sept ateliers, trois salons d'honneur et un ascenseur électrique composent également le futur théâtre régional

de Khémis Miliana, a-t-on détaillé, observant qu'avant sa mise en fonction, l'accent est particulièrement mis, ces derniers temps, sur la mise en place des fauteuils ainsi que sur le système de sonorisation. «Véritable

pilier de l'action culturelle, le futur théâtre de Khémis Miliana s'emploiera à dynamiser l'activité culturelle à travers les régions les plus proches de Aïn Defla», a soutenu M. Hasnaoui, se réjouissant que sa mise en place ait été

confiée à huit entreprises nationales. Et d'ajouter : «L'accès au théâtre contribue à l'émancipation de tous, et notre société en a besoin pour comprendre son histoire, sa diversité et les défis qu'elle se doit de relever». A. D.

Livre/parution

«Ce que n'a pas dit la boîte noire», dernier recueil de nouvelles de Zahra Bousekine

Un nouveau recueil de nouvelles de l'écrivaine et poétesse Zahra Bousekine a été publié récemment sous le titre «Ce que n'a pas dit la boîte noire» aux éditions «El Khayal». Ce recueil, paru en langue arabe en

61 pages, compte seize nouvelles abordant divers sujets sociaux inspirés du quotidien et d'autres immersions dans les préoccupations profondes de l'humain, ses maux, ses peurs et ses sentiments. Zahra Bousekine

propose à ses lecteurs des «faits divers de la mémoire d'un miroir», qui résume le cycle de la vie à travers un miroir accroché au mur, un texte profondément psychologique soulevant des questionnements sur l'existence,

la mort, et le temps. L'écrivaine rend également hommage à la cause palestinienne à travers la nouvelle «Scène de la prison de Ramla» qui relate l'histoire d'un détenu, identifié par un simple numéro symbole de l'humiliation subie dans les geôles de l'occupant. Dans un autre texte, elle aborde le drame des réfugiés palestiniens à travers le parcours d'une dame qui décède dans les camps après avoir passé sa vie à encourager les jeunes à essayer de revenir chez eux.

Les nouvelles abordent également l'amour, la tristesse, le terrorisme, l'exil dans des textes comme «La sagesse de l'eau», «Un avion en papier», «La boîte noire», ou encore «Balles à blanc».

Dans les textes de Zahra Bousekine il apparaît clairement un profond travail de recherche et d'analyse psychologique ainsi que dans la construction des personnages. Poétesse, conteuse, journaliste et universitaire, Zahra Bousekine est spécialisée en psychologie, elle compte plusieurs publications à son actif ainsi que des prix littéraires en Algérie et à l'étranger. O. N.

«PandEmmys»

Les stars d'Hollywood célébrées à distance aux Emmy Awards

Les stars des séries télé assistaient dimanche depuis leur salon ou leur chambre à la soirée des Emmy Awards, équivalent des Oscars pour le petit écran aux Etats-Unis, où les premiers vainqueurs ont comme prévu reçu leur récompense à distance, pandémie oblige. Catherine O'Hara, sacrée «meilleure actrice» dans une série comique pour «Schitt's Creek», s'est vu remettre la statuette dorée des mains d'un homme revêtu d'une combinaison intégrale de protection biologique. Contrairement à la plupart des candidats, l'actrice a pu se réunir avec quelques autres nominés de la série canadienne pour un événement privé à Toronto. A l'instar de Catherine O'Hara et de son collègue Eugene Levy, qui a reçu l'Emmy Award du meilleur acteur comique, tous les candidats de «Schitt's Creek» présents pour l'occasion ont été testés pour le Covid-19 puis placés à l'isolement, a souligné l'équipe

de la série sur son compte Twitter.

Comédie canadienne sur une famille de privilégiés déchus, série passée inaperçue pour ses quatre premières saisons, est devenue un succès en étant diffusée sur Netflix.

Elle s'est fait remarquer en raflant les cinq premières récompenses décernées dimanche soir. La 72^e édition des Emmy Awards doit relever le pari d'un show 100 % virtuel, avec l'humoriste Jimmy Kimmel, seul aux commandes dans une salle de Los Angeles déserte, sans tapis rouge ni tenues de soirée clinquantes. «Salut, et bienvenue aux PandEmmys !», a-t-il dit pour lancer la soirée. Pour cette édition sans précédent, des caméras ont été dépêchées à domicile auprès des quelque 130 candidats en lice, qui ont été invités à rivaliser d'inventivité dans leurs discours, voire à enfiler un pyjama.

Voici les vainqueurs des principales catégories de la 72^e édition des Emmy Awards :

- Meilleure série dramatique : «Succession» (HBO)
- Meilleure série comique : «Schitt's Creek» (Pop TV/Netflix)
- Meilleure mini-série : «Watchmen» (HBO)
- Meilleur acteur dans une série dramatique : Jeremy Strong, «Succession» (HBO)
- Meilleure actrice dans une série dramatique : Zendaya, «Euphoria» (HBO)
- Meilleur acteur dans une série comique : Eugene Levy, «Schitt's Creek» (Pop TV/Netflix)
- Meilleure actrice dans une série comique : Catherine O'Hara, «Schitt's Creek» (Pop TV/Netflix)
- Meilleur acteur dans un téléfilm ou une mini-série : Mark Ruffalo, «I know This Much Is True» (HBO)
- Meilleure actrice dans un téléfilm ou une mini-série : Regina King, «Watchmen» (HBO).

APS



Pour soutenir l'opposition bélarusse

L'UE tente de surmonter ses divergences

■ La figure de proue de l'opposition bélarusse, Svetlana Tikhanovskaïa, a réclamé, hier à Bruxelles, le soutien de l'Union européenne mais ses dirigeants doivent encore surmonter leurs divergences pour lui répondre favorablement.

Par Rosa C.

M^{me} Tikhanovskaïa a rencontré les ministres des Affaires étrangères des 27 au cours d'un petit déjeuner avant leur réunion et elle les a «suppliés d'aider la démocratie et les droits de l'homme dans son pays», a raconté la ministre espagnole, Arancha Gonzalez Laya. «Nous devons adresser un signal fort», a insisté la ministre espagnole.

Les manifestations se sont poursuivies samedi et dimanche à Minsk. Plusieurs centaines de personnes ont été interpellées.

«Il est vraiment temps d'agir et j'espère que nos collègues ne vont pas prendre les décisions en otage», a averti le ministre

lituanien Linas Antanas Linkevicius, dont le pays accueille l'opposante après sa fuite du Bélarus.

L'Union européenne a préparé des sanctions contre une quarantaine de personnes jugées responsables de la répression, mais l'unanimité est nécessaire pour leur adoption. Or, Chypre conditionne toujours son accord à l'adoption des mesures pour contraindre la Turquie à cesser ses forages gaziers dans les eaux de sa zone économique.

«Notre réaction à tout type de violation de nos valeurs et principes fondamentaux ne peut être à la carte. Elle doit être cohérente», a averti le chef de la diplomatie chypriote Nikos

Khristodoulidis à son arrivée.

«Je crois vraiment qu'il n'y a pas de blocage de la diplomatie. Je suis ici, je suis prêt à mettre en œuvre la décision politique que nous avons prise fin août à Berlin», a-t-il précisé, rappelant l'accord politique de lier les deux trains de sanctions.

Les sanctions seront le premier point abordé par les ministres, selon l'agenda de leur réunion. Le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, a toutefois souhaité rouvrir la discussion sur le Bélarus concernant le président Loukachenko.

«La violence utilisée par (le président) Loukachenko contre des manifestants pacifiques est totalement inacceptable. Nous devons nous demander si M. Loukachenko, qui est le principal responsable, ne devrait pas être également sanctionné par l'Union européenne», a-t-il déclaré à son arrivée.

Plusieurs capitales européennes estiment toutefois que sanctionner le Président Loukachenko n'aidera pas la tentative de médiation demandée à l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

L'argument est le même que celui opposé par l'Allemagne, qui juge «inopportune» de sanctionner la Turquie hier, car l'adoption de sanctions risque de ruiner sa médiation avec Ankara, ont confié à l'AFP plusieurs diplomates. «Cette situation est inacceptable pour



Nicosie qui a maintenu son veto vendredi», ont confié deux d'entre eux.

«La Turquie a fait rentrer au port le navire Oruç Reis qui opérerait dans la zone économique de la Grèce, mais à maintenu la mission du Yavuz, un autre navire de forage qui prospecte dans la zone maritime de Chypre. Ankara joue clairement la division de l'UE», a souligné un diplomate avant la réunion d'hier.

«Lundi n'est pas la fin de l'histoire», a estimé un des diplomates consultés par l'AFP.

La crise avec le président turc Recep Tayyip Erdogan a été inscrite à l'ordre du jour du som-

met des dirigeants de l'UE jeudi et vendredi et une nouvelle réunion des ministres des Affaires étrangères est prévue le 12 octobre.

Pour Josep Borrell, la crédibilité de l'UE est en jeu si les sanctions contre Minsk ne sont pas adoptées avant le sommet européen.

L'UE ne reconnaît plus Alexandre Loukachenko comme président du Bélarus, a annoncé cette semaine Josep Borrell. Bruxelles est sur une ligne de crête entre son soutien affiché à la société civile et sa volonté de ne pas être accusée d'ingérence par Minsk et surtout Moscou.

R. C.



Commentaire

Engagement

Par Fouzia Mahmoudi

I l y a trois semaines, Christian Estrosi, ancien ministre de l'Industrie du président de droite Nicolas Sarkozy, lançait un pavé dans la marre en affichant publiquement son souhait de voir son parti Les Républicains se ranger derrière une candidature d'Emmanuel Macron à l'occasion de la prochaine élection présidentielle de 2022. Une déclaration qui a pour le moins été très mal accueillie par une large partie de la droite qui a accusé le maire de Nice de brader leur parti. La réponse de la droite à la proposition d'Estrosi a aussi servi à Emmanuel Macron et son équipe de thermomètre pour savoir quels pouvaient être leurs alliés pour la prochaine course à l'Élysée. C'est ainsi que Jean Castex, Chef du gouvernement issu de la droite, a salué cette semaine les centristes du MoDem de François Bayrou, «un allié essentiel» dont le Président Emmanuel Macron et le Premier ministre «ont besoin». L'homme de Maignon a évoqué «un engagement européen sans failles, la conception même de la décentralisation, et par-dessus tout le fait d'avoir mis toujours la personne humaine au cœur de l'action de cette famille politique», dans une intervention par visioconférence aux Journées de rentrée du parti héritier en France de la démocratie chrétienne. «Cette pensée politique, la France en a besoin. Le président de la République en a besoin. J'en ai besoin», a-t-il insisté. «Nous ne pouvons pas nous adresser aux Français sans que notre discours soit construit sur un socle solide, sur une pensée politique de longue haleine». Alors que la France affronte en même temps la crise sanitaire, la crise économique et sociale et une «crise d'auto-régulation qui mine notre pacte républicain», Jean Castex a évoqué un moment «propice à tous les sursauts». «Nous n'y parviendrons, a-t-il dit, que par la conviction, par l'offensive, par la restauration de la confiance, par l'unité et par le rassemblement». François Bayrou est intervenu auparavant, soulignant le rôle à jouer par les territoires pour surmonter la crise, et saluant le choix de Jean Castex «élu local de notre province lointaine pyrénéenne» pour occuper Maignon. Le président du MoDem s'est aussi inquiété des «fractures du destin» qui enrayent la mobilité sociale. «Il y a rupture dans la société française entre la base la plus large (...) et le prétendu sommet de la société», a décrit le maire de Pau. «Il y a très longtemps que la base ne se reconnaît plus dans le sommet. Et même quand le sommet est de valeur, le seul fait qu'il soit situé en situation de responsabilité entraîne le doute sur les privilèges, sur l'argent, les bénéfices supposés des fonctions». En 2017, l'alliance de Macron avec Bayrou, ajoutée aux ralliements de nombreuses personnalités de droite et de gauche avait réussi, surtout suite au scandale qui a explosé au visage de François Fillon, accusé de détournement de fonds publics, à remporter l'Élysée. Mais aujourd'hui, après un mandat particulièrement difficile, traversé par la contestation des «gilets jaunes» ainsi que par le départ de plusieurs députés La République En Marche, déçus par la direction du quinquennat de Macron, la prochaine élection présidentielle de 2022 risque d'être bien plus serrée pour le président sortant. Beaucoup assurent d'ailleurs que Macron espère officieusement qu'il se retrouvera une fois encore face à Marine Le Pen pour le second tour, ce qui forcera, une fois encore, beaucoup de Français à avoir recours au vote «républicain» invoqué par la droite et la gauche traditionnelle pour barrer la route au Rassemblement National.

F. M.

Thaïlande

Les protestations continuent contre la monarchie

L es positions se durcissent en Thaïlande après un week-end de protestations pro-démocratie : une «plaque du Peuple», posée près de l'ex-palais royal pour défier la puissante monarchie, a été retirée et les poursuites judiciaires se multiplient contre les opposants.

La plaque dorée avait été cimentée dimanche matin sur la place royale de Sanam Luang, point d'orgue d'une manifestation qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes ce week-end à Bangkok.

«A cet endroit, le peuple a exprimé sa volonté : que ce pays appartient au peuple et n'est pas la propriété du monarque», était-il écrit. «A bas la féodalité», avait renchéri Parit Chiwarak, dit Penguin, une des figures du mouvement.

Le geste a une forte signification politique et symbolique. Une plaque identique, apposée il y a des décennies dans le centre de la capitale pour commémorer un coup d'État antiroyaliste et la fin de la monarchie absolue en 1932, avait mystérieusement disparu en 2017, peu après l'accession au trône de Maha Vajiralongkorn.

«Nous menons des investigations pour savoir dans quelles circonstances elle a été enlevée», a déclaré à l'AFP Piya Tawichai, le chef adjoint de la police. Les militants ne comptent pas baisser les bras. Ils vont distribuer un modèle de la plaque «afin que chacun puisse en faire un moule et la poser là où bon lui semble», a annoncé Penguin. «Cette plaque est le début du combat sur la réforme de la monarchie». En attendant, les autorités ont annoncé le dépôt d'une plainte contre ceux qui l'ont cimentée «sans autorisation dans une zone archéologique».

Un ancien responsable d'un parti pro-monarchie a annoncé porter plainte contre trois des organisateurs, brandissant la sévère loi de lèse-majesté qui punit jusqu'à 15 ans de prison toute diffamation envers le roi et sa famille. «La nation, la religion et la monarchie sont des socles respectés par tous les Thaïlandais», a réagi le Premier ministre, Prayut Chan-o-Cha, dont les manifestants réclament la démission. Le retrait quasi immédiat de la nouvelle plaque montre que les archi-royalistes ne sont pas prêts à céder, «exas-

pérés par les demandes de réforme de la monarchie mais aussi par tout symbole qui reflète une opposition au palais», souligne Paul Chambers, politologue basé à l'université thaïlandaise de Naresuan. «L'élite et l'armée ne comptent pas perdre leur pouvoir et les soutiens à la royauté sont encore nombreux», abonde Christine Cabasset, chercheuse à Bangkok pour l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine.

Mais les langues commencent doucement à se délier. Le hashtag #abolish 112 («Abolir le 112», l'article de loi concernant la lèse-majesté) était en tête hier sur Twitter.

Se confronter ouvertement à la royauté était encore tabou il y a un mois. Le mouvement étudiant, qui manifeste depuis cet été quasi quotidiennement, est devenu de plus en plus audacieux et a durci le ton ce week-end. Une partie demande la non-ingérence du roi dans les affaires politiques, l'abrogation de la loi sur la lèse-majesté et le retour des biens de la Couronne dans le giron de l'État, des revendications jugées inacceptables par le gouvernement.



Cyclisme / Tour de France

Le Slovène Pogacar sacré

LE CYCLISTE slovène Tadej Pogacar est devenu, dimanche, à la veille de son 22^e anniversaire, le plus jeune lauréat depuis un siècle du Tour de France, dont la 21^e et dernière étape entre Mantes-la-Jolie et Paris a été remportée au sprint par l'Irlandais Sam Bennett.

L'ultime étape a laissé inchangé le classement, chamboulé la veille dans le contre-la-montre de La Planchette des Belles Filles : Pogacar a battu son compatriote Primoz Roglic et l'Australien Richie Porte, tous trois présents pour la première fois sur le podium final.

Au sprint, Sam Bennett, déjà assuré du maillot vert, a devancé le champion du monde, le Danois Mads Pedersen, et le

Slovaque Peter Sagan.

Vainqueur de trois étapes, Pogacar a porté le maillot jaune seulement le dernier jour, sur les 122 kilomètres menant de Mantes-la-Jolie (Yvelines) à Paris.

Le coureur de l'équipe UAE Emirates, troisième du Tour d'Espagne 2019, a remporté la Grande Boucle dès sa première participation. Il succède au palmarès à un autre jeune coureur, le Colombien Egan Bernal, qui avait remporté le Tour à 22 ans mais a abandonné cette année la course qu'il abordait en tant que leader unique de l'équipe Ineos. Il s'agit de la première fois qu'un Slovène remporte le Tour de France.

Slim O.

Roland-Garros

Cinq joueurs écartés des qualifications en raison du Covid

CINQ JOUEURS – deux testés positifs au Covid-19 et trois autres déclarés «cas contacts» – ont été écartés des qualifications pour Roland-Garros, ont annoncé, dimanche, les organisateurs du tournoi.

L'identité des 5 joueurs n'a pas été précisée. «La direction du tournoi de Roland-Garros confirme que deux joueurs des qualifications ont été testés positifs au Covid-19 et trois autres joueurs sont déclarés «cas contacts» de leur entraîneur testé positif au Covid-19.

Conformément au protocole sanitaire du tournoi, ces 5 joueurs ont été écartés du tableau des qualifications qui

débutent demain et resteront isolés pendant 7 jours», indique le Grand Chelem parisien dans un communiqué. Les qualifications pour le tournoi de Roland Garros ont débuté hier et s'achèvent vendredi.

Reporté au mois de mai en raison de la pandémie, Roland-Garros se tiendra exceptionnellement cette année à l'automne, du 27 septembre au 11 octobre.

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de coronavirus, le Grand Chelem parisien ne pourra accueillir que 5 000 spectateurs par jour. L'US Open, qui s'est achevé le 13 septembre, s'est déroulé, lui, à huis clos.

R. S.

Sports mécaniques / 24 Heures du Mans

Troisième victoire consécutive de Toyota

TOYOTA A remporté dimanche sa troisième victoire consécutive aux 24 Heures du Mans grâce à l'équipage composé de Sébastien Buemi, Kazuki Nakajima et Brendon Hartley.

Toyota a pris la première place devant la Rebellion de Norman Nato, Bruno Senna et Gustavo Menezes, alors que l'autre Toyota de Kamui Kobayashi, Mike Conway et Jose Maria Lopez a pris la 3^e place. Le constructeur japonais n'a jamais été inquiété lors de cette 88^e édition en dépit des problèmes rencontrés par l'une de ses voitures à la mi-course.

C'est également la troisième victoire au Mans pour le Suisse Sébastien Buemi et le Japonais Kazuki Nakajima et la deuxième pour le Néo-Zélandais Brendon Hartley.

C'est en revanche la quatrième fois que Kami Kobayashi termine second, la victoire lui échappant en raison d'un changement de turbo juste après la mi-course qui a immobilisé sa voiture pendant plus d'une demi-heure pour être réparée.

Cette 88^e édition s'est déroulée à huis clos en raison de la pandémie de coronavirus et en

septembre au lieu de juin.

En principe, Toyota ne participera pas à la prochaine édition de la légendaire épreuve d'endurance avec sa TS050 hybride, se préparant pour l'arrivée de la nouvelle catégorie des «hypercars» à partir de 2022.

O. B.

Foot / Ligue 1 - USM Alger

Résiliation de contrat «à l'amiable» avec Mansouri et Belkaroui

■ L'USM Alger (Ligue 1 de football) a annoncé une résiliation de contrat «à l'amiable» avec son gardien de but Smaïl Mansouri et le défenseur Hichem Belkaroui.

Par Racim S.

«**U**n accord a été trouvé entre l'USMA et les joueurs Smaïl Mansouri et Hichem Belkaroui pour une résiliation de contrat à l'amiable», a écrit le club algérois dimanche soir dans un communiqué laconique sur Facebook.

Le départ de Mansouri va ouvrir la voie à la venue d'un nouveau portier qui pourrait être Alexis Guendouz (24 ans) de Saint-Etienne (France), selon la presse spécialisée.

Avec Mansouri et Belkaroui, Lyes Yaïche a également obtenu sa lettre de libération, en attendant les autres joueurs libérés que sont Tiboutine, Cherifi, Khiraoui, Oukal, Ardi et Redjimi.

Supercoupe de Tunisie : l'Espérance sportive de Tunis glane son 2^e titre de la saison

L'Espérance sportive de Tunis s'est adjugée son 2^e titre de la saison après le sacre du championnat, en remportant la supercoupe de Tunisie, la 5^e de son histoire, dimanche après-midi à Radès, devant le Club sportif sfaxien aux tirs aux but 5-4 (0-0 à l'issue du temps réglementaire).

Avec ce nouveau succès, les sang et or s'ouvrent une fin de saison radieuse, avec, en ligne de mire, les demi-finales de la coupe de Tunisie 2020 dès mercredi prochain face au CS Chebba.

Ce sacre ajoute un nouveau trophée à la collection déjà chargée de l'entraîneur de l'Espérance de Tunis, Mouine Chaabani.

Le jeune entraîneur, double



champion d'Afrique, remporte ce soir sa deuxième Supercoupe de Tunisie.

Le match, quant à lui, a été pour le moins équilibré. Malgré une légère domination des espoiristes durant les 45 premières minutes, les protégés de Faouzi Benzarti sont parvenus à préserver leurs filets, à l'image du gardien Aymen Dahmane qui s'est illustré dès la 12^e minute de jeu grâce à une grosse parade sur une tentative de la tête de Khenissi.

Le portier sfaxien sera l'homme de la première période en stoppant dans la foulée un coup fort direct bien exécuté par Ben

Saha.

La première mi-temps, pauvre en occasions, se résumera donc à quelques tentatives du côté de l'Espérance dont deux relativement dangereuses.

À la reprise, les ambitions des deux équipes se définissaient davantage. D'un côté, les sang et or toujours aussi entreprenants et de l'autre, une formation sfaxienne qui n'a pas beaucoup menacé la cage espoiriste.

Le classico s'est soldé par un match nul 0-0. L'Espérance Sportive de Tunis a remporté le titre de la Supercoupe de Tunisie grâce aux tirs au but 5-4.

R. S.

Espagne

Le Real Madrid manque sa rentrée et concède le nul 0-0 chez la Real Sociedad

Le Real Madrid, champion d'Espagne en titre, a manqué sa rentrée et a concédé le match nul 0-0 pour son premier match dimanche chez la Real Sociedad, dans le cadre de la 2^e journée de Liga.

Les hommes de Zinedine Zidane ont eu les plus grandes difficultés à défendre leur couronne à Saint-Sébastien, une semaine avant l'entrée en lice du rival FC Barcelone en Liga (dimanche 27 à 19h00 GMT au Camp Nou contre Villarreal).

Transferts : Arturo Vidal arrivé à Milan pour signer à l'Inter

Le milieu de terrain chilien du FC Barcelone, Arturo Vidal, est arrivé dimanche soir à Milan pour finaliser son transfert avec l'Inter Milan, selon une vidéo diffusée par le

club nerazzurro. «Salut Milan, salut l'Inter, je suis là !», lance l'ex-joueur de la Juve en italien dans cette courte vidéo. «Arturo Vidal a atterri à Milan», écrit le club dans un autre message sur Twitter.

La presse italienne fait état depuis plusieurs semaines de la volonté de l'entraîneur de l'Inter, Antonio Conte, de récupérer un joueur qu'il appréciait beaucoup quand il était sur le banc de la Juve. Conte avait pu compter sur la puissance du «Rey Arturo» à Turin, où les quatre saisons du Chilien se sont soldées par quatre titres de champion d'Italie (2012 à 2015).

Selon la presse italienne, la visite médicale du joueur chilien de 33 ans devait avoir lieu hier et devait être suivie de près par la signature de son contrat.

Conte avait déjà souhaité faire venir Vidal

à l'Inter il y a un an, puis lors du mercato hivernal, mais en vain.

Ramon Planes, le secrétaire technique de Barcelone, a indiqué cette semaine que des négociations étaient en cours pour le départ du milieu de terrain, qui ferait partie des cadres sur lesquels ne compte pas le nouvel entraîneur Ronald Koeman.

«Nous sommes dans un processus de négociation qui n'est pas clos, je ne peux confirmer aucun chiffre ni accord», avait-il souligné.

«Je voudrais saisir cette occasion pour remercier Arturo pour ces deux années qu'il nous a données. C'est un garçon extraordinaire, avec un cœur et un engagement énormes et qui a été très important au sein du groupe», avait-il ajouté.

M. O.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Entreprises impactées par le Covid-19

Les détails du soutien de l'Etat seront déterminés par la LF 2021

APRÈS UNE ANNÉE de hirak, plus de 6 mois de crise sanitaire et des impôts à payer, les entreprises économiques algériennes tirent la sonnette d'alarme et appellent au soutien de l'Etat. Réagissant, le président de la République a souligné que la loi de finances pour 2021 précisera tous les détails du soutien financier de l'Etat aux entreprises économiques impactées par la pandémie de Covid-19.

La crise sanitaire du Covid-19 n'a fait qu'enfoncer l'économie algérienne, d'autant que l'année 2019 a été chaotique vu les événements et changements politiques qui ont secoué le pays durant plus d'une année et paralysé une partie de l'activité de plusieurs entreprises économiques.

Cette crise a été suivie, à l'entame de l'année en cours, par la crise sanitaire mondiale qui n'a fait qu'aggraver la situation. Aujourd'hui, plusieurs entreprises peinent à tenir le coup. Pis encore, certaines ont même mis la clé sous la porte. Selon Brahim, jeune patron d'une entreprise de BTP à Alger : «Je ne sais pas combien de temps je vais encore tenir. Déjà que l'année 2019 avait été chaotique pour nous. Aujourd'hui je me sens perdu.

D'un côté, il n'y a pas de travail, les travailleurs attendent leurs salaires depuis des mois et des impôts à payer ! Franchement, je ne vois pas le bout du tunnel».

Il dira que les mesures de confinement ont paralysé une partie de son activité, car pendant plus de quatre mois il était difficile d'avoir accès aux administrations ou aux fournisseurs, et certains de ses employés ne pouvaient même plus se déplacer. Même cas pour Mohamed, patron d'une entreprise de services qui

emploie 8 personnes. «Déjà que je m'organise depuis maintenant deux ans pour travailler, avoir des rentrées d'argent et payer les salaires et on me demande de payer mes impôts pour financer les salaires des employés du secteur public ! Je ne trouve pas ça normal. Malheureusement, le privé n'est pas considéré comme un acteur important». Réagissant aux appels des différents patrons des entreprises impactées par la crise de Covid-19, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a assuré, lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux avant-hier, que l'Etat indemniserait les entreprises économiques touchées par la pandémie, soulignant en même temps la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine. Le chef de l'Etat a assuré également que «la loi de finances pour 2021 déterminera tous ces aspects», ajoutant que «les questions financières doivent être déterminées et contrôlées au centime près».

A ce propos, le Président Tebboune a précisé que «les entreprises économiques doivent s'abstenir de faire de fausses déclarations» en ce qui concerne les dommages subis pour bénéficier des mesures prises par les autorités publiques contre la propagation du coronavirus.

Dans ce contexte, il a rappelé les mesures prises par l'Etat pour indemniser les entreprises touchées par la pandémie, notamment la réduction des impôts, la révision de leurs délais et la mise en place à leur profit de prêts bancaires sans intérêt.

Thinhinene Khouchi

Université de Tizi-Ouzou

Une flotte de bus pour les étudiants résidant hors wilaya

UNE FLOTTE du transport universitaire est consacrée depuis hier au transport des étudiants de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) résidant dans d'autres wilayas, a annoncé la direction de l'Université dans un communiqué. Les wilayas concernées par cette mesure qui vise à permettre à ces étudiants poursuivant leurs études au niveau de l'UMMTO et ayant des examens de rejoindre l'université, sont Boumerdès, Bouira, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj et Alger. Les départs, est-il précisé de même source, se feront à partir des campus universitaires de chaque wilaya, à savoir l'université Akli-Mohand-Oulhadj de Bouira, Abderrahmane-Mira de Béjaïa,

M'hamed-Bougara de Boumerdès, El-Bachir-El-Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj et Houari-Boumediène d'Alger.

Une personne portée disparue en mer

Une personne est portée disparue en mer depuis dimanche soir au village Mazer dans la commune de Mizrana (30 km au nord de Tizi-Ouzou). Selon la Protection civile, les opérations de recherches menées par des plongeurs de son unité marine de Tiggirt étaient toujours en cours hier après-midi pour retrouver la personne disparue.

H. M.

Hamdi Benani n'est plus



Loumis

Djalou@hotmail.com

Iloula Oumalou (Tizi Ouzou)

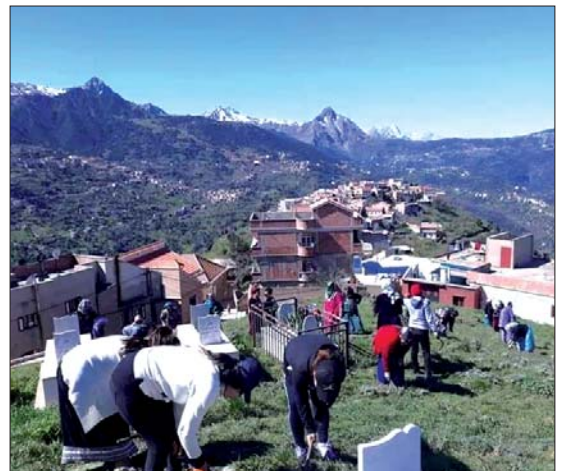
Un comité de village composé et dirigé par des femmes

■ Au nombre de 12, elles sont pour la majorité des jeunes universitaires assistées de leurs aînées.

Par Hamid M.

Le comité de village At Aziz, dans la commune d'Iloula Oumalou (37 km au sud-est de Tizi Ouzou), est constitué de femmes. C'est une première dans l'histoire de la Kabylie, voire dans toute l'Algérie. Au nombre de 12, elles ont été élues en assemblée générale tenue jeudi dernier. Ce sont pour la majorité des jeunes universitaires assistées de leurs aînées. Dans le communiqué annonçant l'installation du comité, ses membres se sont engagés à poursuivre toutes les actions déjà en cours et d'en initier pour l'amélioration du cadre de vie au sein de leur village.

H. M.



Production annuelle d'or en Algérie

Arkab trace l'objectif d'atteindre 240 kg au lieu de 60 kg

Le développement du secteur des Mines et l'exploitation des richesses minières offrent une abondante source de revenus qui viendra se substituer à celle des hydrocarbures qui connaît des baisses récurrentes

de ses cours sur le marché pétrolier. Ainsi, le ministère des Mines trace de nouveaux objectifs pour la diversification de l'économie nationale et la libération progressive de la dépendance aux marchés pétroliers, en consacrant progressivement ses efforts à la valorisation de ses ressources hors hydrocarbures en accordant un intérêt soutenu à ses nombreuses richesses minières. Le premier responsable de ce secteur, Mohamed Arkab, révèle quatre axes de la feuille de route du secteur, à savoir la révision de la loi minière afin de lui conférer davantage de souplesse, donner une nouvelle dynamique au secteur, revoir la carte minière actuelle à travers l'ensemble du pays, développer les mines existantes et récemment explorées et former la ressource humaine.

Lors de son passage au forum de la Radio nationale, il révèle que plus de 95 zones riches en or ont été identifiées pour exploiter des mines d'or dans le Sud. Dans le même sillage, Arkab fait savoir que les 95 zones identifiées seront incluses dans les cartes minières pour faciliter l'activité des petites entreprises. Il annonce également le début de l'exploitation des mines d'or dans les wilayas de Tamanrasset et d'Ilizi dans un premier temps. Ce qui permettra aux jeunes de la région, explique-t-il, de créer des micro-entreprises et de bénéficier de formation dans l'extraction. Selon le ministre des Mines, la production nationale d'or au cours des 3 dernières années n'a pas dépassé 60 kg. «Notre objectif aujourd'hui est de porter la production à 240 kg», souligne-t-il. Louisa A. R.